

Les recherches comparatives sur la pauvreté : quelques questions fondamentales

Else Øyen*

On s'accorde à reconnaître aux études comparatives sur la pauvreté une valeur intrinsèque dans la mesure où elles éclairent d'un jour nouveau les différentes formes de ce phénomène, sa genèse, les politiques adoptées pour y faire face, la manière dont il est subi par la population et ses conséquences.

Cependant, le principe de ces comparaisons transnationales¹ est fondé sur différentes hypothèses relatives à la pauvreté, qui ne sont pas toujours clairement explicitées. Certaines de ces hypothèses peuvent être regroupées comme suit : *a)* la pauvreté est inhérente à toutes les sociétés, quelles que soient leurs structures sociales, économiques et politiques ; *b)* les diverses manifestations de la pauvreté ne sont qu'une question de degré, éventuellement modifié par les politiques suivies ou par certaines dispositions structurelles ; *c)* certains éléments de la pauvreté se retrouvent partout dans le monde. Si au lieu de retenir l'une de ces hypothèses, on considère la pauvreté comme un phénomène intrinsèquement différent d'un pays à l'autre, le modèle que l'on suivra pour se livrer à des recherches comparatives sur la pauvreté revêtira une autre forme.

Ces hypothèses s'appuient elles-mêmes sur d'autres : *a)* la société doit vaincre la pauvreté ; *b)* la société ne doit accepter la pauvreté que jusqu'à un certain point ; *c)* la société doit se fixer comme objectif majeur la réduction du

niveau actuel de pauvreté.

On considère généralement que cette dernière série d'hypothèses relève de l'idéologie ou de la politique. C'est incontestablement le cas. Mais elles ont également d'importantes incidences méthodologiques. En outre, elles nous obligent à nous demander si les recherches comparatives sur la pauvreté sont d'une autre nature que les autres types de recherches comparatives en sciences sociales.

Else Øyen est professeur de politiques sociales à l'Université de Bergen, Fasting Minde, N-5027 Bergen, Norvège. Auteur de nombreux ouvrages et articles, essentiellement consacrés aux politiques sociales et aux problèmes méthodologiques, elle est actuellement vice-présidente du Conseil international des sciences sociales (CISS) et responsable d'un programme interdisciplinaire de recherches comparatives sur la pauvreté, dans le cadre du CISS.

En principe, la réponse devrait être négative, mais la réalité semble très différente. D'une part, les intérêts en jeu sont tels que la formulation des problèmes tant théoriques que méthodologiques subit largement l'influence de milieux extérieurs à la recherche (Weinberg, 1985). Nous-mêmes d'autre part, en tant que chercheurs et mus par le désir de nous rendre utiles, semblons plus enclins que dans

d'autres domaines de la recherche à faire preuve d'une moindre rigueur et à accepter comme vérités d'évidence des affirmations non vérifiées. Le résultat est une pléthore de recherches médiocres sur la pauvreté.

A long terme, les défauts des études sur la pauvreté vont à l'encontre de leur objectif, qui est d'aider les pauvres. L'échec des institutions internationales qui s'efforcent de venir en aide aux populations déshéritées est dû en grande partie à l'absence de théories adéquates sur lesquelles fonder leur intervention.

Mesurer la pauvreté

Le principal souci de la recherche nationale ou sur la pauvreté a été de trouver une définition universelle ou normalisée de la pauvreté. Les économistes retiennent traditionnellement comme critère la répartition des revenus (pour les considérations méthodologiques qu'implique une telle approche, voir l'excellente étude de P. Ruggles, 1990). Les professions médicales fondent essentiellement leurs comparaisons internationales sur les taux de mortalité qui, d'instrument servant exclusivement à mesurer l'état sanitaire de la population, en sont venus graduellement à refléter son niveau de pauvreté.

Une autre forme traditionnelle de recherche s'appuie sur le recours aux indicateurs sociaux des ressources humaines pour donner une définition élargie de la pauvreté. Parmi les principaux exemples figurent les études entreprises par l'OCDE dans les années soixante-dix et qui ont plus ou moins fait long feu dans les années quatre-vingt, ainsi que certaines études scandinaves sur le niveau de vie (*Laginkomstutredningen*, 1971 ; NOU, 1976, p. 28 ; Hansen, 1978) qui mettent en œuvre les théories avancées par Marshall (1964) et Titmuss (1968). Dans cet ordre d'idées, la tentative la plus récente a consisté à construire un indice du développement humain, qui combine le revenu national à deux indicateurs sociaux : le niveau d'instruction de la population adulte et l'espérance de vie (rapport du PNUD, 1991). L'OIT, quant à elle, mesure la pauvreté d'après le nombre d'heures de travail rémunéré requis pour acheter certains biens dans différents pays et pour différentes professions (OIT, 1990).

Point commun à toutes ces approches : la recherche d'un critère qui permette de comparer la pauvreté dans un endroit (ou à un moment) par rapport à un autre endroit (ou à un autre moment). A cet égard, la répartition des revenus et les taux de mortalité constituent les outils les plus précis — si insuffisants soient-ils. La principale critique qu'on leur adresse, c'est qu'ils ne servent à mesurer qu'un certain type de pauvreté. On peut élargir leur portée en faisant intervenir en plus une série de variables relatives aux modes de vie. Cela étant, indépendamment même du choix des variables incluses, le recours aux indicateurs

sociaux donne lieu à des objections — souvent fondées — d'ordre méthodologique, théorique et idéologique.

L'indice du développement humain est pragmatique en ce sens qu'il fait exclusivement appel à des données disponibles aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. On définit la pauvreté dans un pays d'après le faible niveau de l'indice (exprimé en tant que moyenne nationale) par rapport à celui des autres pays. Ses partisans font valoir, sur le plan théorique, que cet indice reflète, même si ce n'est encore que trop vaguement, la mesure dans laquelle la croissance économique se traduit en bien-être pour l'homme (*op. cit.* p. 15). Sur le plan méthodologique, ils font valoir que cet indice « est une mesure fiable du progrès socio-économique » (rapport du PNUD, 1991, p. 15). Aux fins de la recherche, il serait utile de clarifier les hypothèses fondamentales et l'argumentation théorique qui permettent d'utiliser cet indice pour mesurer à la fois la pauvreté, la traduction de la croissance économique en bien-être pour l'homme, et le progrès.

Nous pouvons, à ce stade, nous arrêter quelques instants et poser au moins quatre séries de questions.

La notion générale de pauvreté qui nous est commune est-elle trop complexe pour servir à la recherche opérationnelle ? Faut-il circonscrire les comparaisons de la pauvreté à un contenu ou à un contexte plus homogène, en mesurant des variations plus faibles de ce phénomène entre pays moins dissemblables ?

Comment s'accommoder du quasi-contrôle expérimental inhérent à la méthodologie consistant à utiliser un critère normalisé pour mesurer la pauvreté dans différents pays ? Ou en sommes-nous à un stade intermédiaire où « il y a beaucoup à apprendre du simple exposé factuel de ce en quoi les sociétés se ressemblent ou diffèrent sur certains points particuliers (Smeeding *et al.*, 1990, p. 161) ?

Quelle sorte de compréhension de la pauvreté le recours aux indices et indicateurs sociaux nous fournit-il ? Et de quel autre type de compréhension nous prive-t-il ?

Sommes-nous allés aussi loin que nous le pouvions dans l'élaboration d'un instrument international de mesure de la pauvreté qui soit à la fois valable et fiable ? Ou en sommes-nous seulement au début ? Les études entre-

prises dans différents pays ont mis en lumière les causes et les conséquences de la pauvreté. Certaines de leurs conclusions se contredisent, tandis que d'autres s'étayaient mutuellement. Les tendances qui se dégagent de ces dernières fournissent une base possible pour la construction d'indices et d'indicateurs sociaux. Mais connaissons-nous en fait la relation empirique qui existe entre les différents indicateurs de la pauvreté ? Avec quel degré de précision pouvons-nous décrire leur relation théorique ? Et dans quelle mesure le prétendu savoir à partir duquel ces indicateurs ont été construits est-il purement idéologique ?

Grâce aux technologies nouvelles, on voit peu à peu se créer de puissantes banques de données qui soulèvent un certain nombre de questions auxquelles il est encore difficile de répondre. La « Luxembourg Income Study » (LIS) s'articule autour de l'une des séries les plus complètes de microdonnées dont nous disposons pour mesurer les différentes formes de revenu dans plusieurs pays développés (Smeeding *et al.*, 1990). S'y ajouteront progressivement de nouvelles séries de données, notamment sur les politiques dans ce domaine. Le problème que la LIS affronte est, bien entendu, celui des variables à sélectionner dans une énorme masse de données. On pourrait certes avancer un avis, à savoir que les choix opérés devraient l'être en fonction d'une théorie, car seules les théories fournissent un cadre valable pour la collecte et la synthèse des données (Lane, 1990). Mais cela suppose que l'on dispose de théories de la pauvreté solidement argumentées ; or, on peut à juste titre s'interroger sur l'existence de telles théories.

Le concept de pauvreté

On a beaucoup discuté, dans les années quarante-vingt de la question de savoir s'il fallait considérer la pauvreté comme un phénomène relatif ou absolu, si on pouvait définir objectivement un seuil de pauvreté et si la pauvreté se confondait avec l'inégalité. Ce débat est beaucoup trop connu des spécialistes des sciences sociales pour que nous le reprenions ici (Townsend, 1979 ; Sen, 1983 ; Sen, 1985 ; Townsend, 1985 ; Piachaud, 1987 ; Veit-Wilson, 1987 ; Walker, 1987 ; Donnison, 1988 ; Ringen, 1988). Un élément central de ce débat

était la définition de la pauvreté comme absence imposée de ressources matérielles pendant une certaine durée et à un point tel qu'elle rend impossible ou qu'elle limite considérablement la participation à des activités normales, la possession d'éléments courants de confort et la jouissance de vie habituelle — ou tout au moins vivement encouragées et approuvées par la société (Townsend, 1979, ch. 27).

Il peut être utile, si nous voulons utiliser cette définition dans des études comparatives, d'en faire apparaître les variables et de les traduire en termes plus abstraits. La définition de la pauvreté (P) serait alors la suivante : « X, Y et Z ont imposé, au cours d'une période T, un manque de D, d'un ordre de grandeur M1. Il s'ensuit que la vie de A ne peut pas devenir comme celle de B, et que la possession de D1 et D2 que B a ou que C approuve est égale à zéro ou à M2 ».

X, Y, Z = les forces (processus, causes, groupes) qui créent ou qui amplifient P.

D = Dimension en fonction de laquelle on mesure P

T = Unité temporelle

M = Ordre de grandeur

A = La population présumée pauvre

B = La population qui a/possède ce que P n'a/ne possède pas

C = La population qui pense/croit/détermine que A est pauvre ou qu'il lui manque quelque chose qui permet de le considérer comme tel

U, W = Conséquences de P

La définition de Townsend implique un ordonnancement causal des variables que l'on peut illustrer graphiquement.

Les forces se déclenchent ; un certain segment de la population (ou même l'ensemble de la population, y compris les pauvres) fournit une indication quant à certaines dimensions en fonction desquelles la pauvreté est définie ; les indicateurs visibles de la pauvreté émergent ; le profil de la population pauvre se dessine, et l'on a mis en évidence le phénomène de la pauvreté qui entraîne à son tour certaines conséquences (fig. 1).

Ce mode de pensée peut être utile à la fois pour clarifier les variables dans une perspective comparative et pour soulever des questions de nature plus théorique.

X, Y et Z représentent-elles le même type

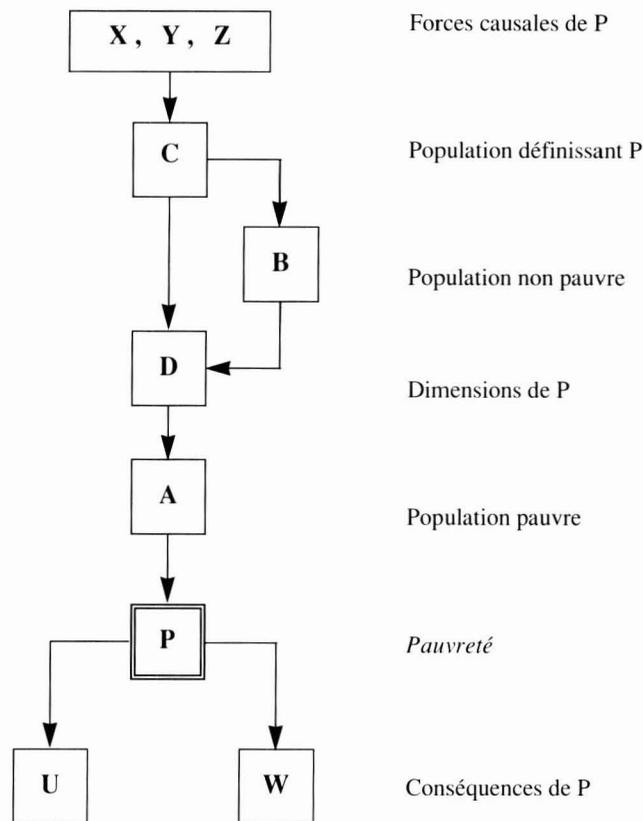


FIG 1. Illustration d'une trajectoire simple de la pauvreté.

de variables dans les pays développés et dans les pays en développement ? Ou avons-nous affaire à des structures causales très différentes ? Avons-nous besoin de théories entièrement différentes pour les pays avancés et pour les pays en développement ? Les dimensions D en fonction desquelles on mesure P sont-elles les mêmes dans les pays développés et dans les pays en développement ? Dans l'affirmative, peut-on également analyser les différences en fonction de l'ordre de grandeur M ? Ce domaine de la recherche comparative est celui qui a été le plus fréquemment étudié à ce jour, comme le montre le débat sur les études concernant les indicateurs.

Le « temps » (T) est un terme analytique ambigu, car il peut se rapporter à la fois au temps historique, à la durée de P et au temps pendant lequel une certaine population A a été pauvre. Compte tenu du postulat du renforcement qui sous-tend les théories de la

pauvreté, T apparaît comme une variable capitale dans ces trois acceptions. Mais jusqu'à présent, peu de recherches ont été consacrées à l'étude de la relation entre T et P, si ce n'est que l'on a posé en hypothèse générale que plus la pauvreté (P) dure, plus elle acquiert de force en tant que facteur d'autoperpétuation.

Les populations B et C sont-elles de même nature dans les pays développés et dans les pays en développement ? Existe-t-il des théories hormis les théories élitistes permettant de comparer B, la population non pauvre, dans ces deux catégories de pays ? Avons-nous, des mécanismes de définition à l'œuvre dans C, une quelconque connaissance suffisamment générale pour être valable, malgré leur écart culturel, aussi bien dans le cas des pays développés que dans celui des pays en développement ? Jusqu'où nous conduisent les théories relatives aux classes, à la stratification sociale, au catalogage, et aux stigmates so-

ciaux ? Les conséquences de la pauvreté sont des faits empiriques qui nous concernent en tant que chercheurs, en tant que politiciens, en tant qu'êtres humains. Elles résultent de processus que les chercheurs essayent de découvrir. C'est dans le seul but de comprendre comment on aboutit à ces conséquences que l'on fait intervenir et que l'on met en lumière les autres variables. Est-il possible de débattre des conséquences U et W de P en termes comparatifs ? Ou sont-ce précisément ces variables qui accusent une disparité telle qu'elle défie toutes comparaisons ?

Dans l'exemple qui précède, l'une des définitions que Townsend donne de la pauvreté nous a servi d'outil heuristique pour repenser les comparaisons de la pauvreté entre pays développés et pays en développement, et distinguer entre les recherches portant respectivement sur les causes de la pauvreté, les pauvres, les conséquences de la pauvreté et les stratégies adoptées pour y faire face. Que pourrions-nous apprendre de plus en nous livrant au même exercice avec d'autres définitions de la pauvreté ?

La définition administrative de la pauvreté

Dans les pays industrialisés, et dans les Etats-providence en particulier, la multiplication des études sur la pauvreté semble être fondée sur une définition administrative de la pauvreté.

Les Etats-providence sélectionnent certaines catégories telles que les personnes âgées, les infirmes, les chômeurs, les mères célibataires, les groupes à faible revenu et les familles nombreuses comme pouvant prétendre à une aide publique par le biais d'un système de transfert des revenus de l'Etat ou des municipalités, ces groupes sont définis comme « nécessaires », « pauvres », « déshérités », « dignes d'intérêt », etc., et apparaissent visiblement comme tels. Les étiquettes varient, de même que les critères relatifs à ce transfert de revenu. C'est donc l'Etat-providence qui crée des catégories de pauvreté. Les définitions sont souvent pragmatiques et varient d'un pays à l'autre. Ainsi, l'âge où l'on peut faire valoir ses droits à la retraite va de cinquante-cinq à soixante-dix ans dans les pays européens, tandis que les critères retenus pour l'attribution des

pensions d'invalidité vont d'une infirmité strictement physique à un handicap social. Dans ce dernier cas, la pension d'invalidité est également une allocation chômage déguisée. Ces prestations ne sont pas associées à la notion de pauvreté lorsqu'elles ont un caractère universel, mais la distinction qu'elles opèrent réapparaît dès lors qu'elles sont attribuées en fonction des revenus ou réservées à certains groupes. Cependant, dans les débats publics ou administratifs concernant ces transferts de revenu, on utilise rarement le terme « pauvreté ». Il y a eu une floraison d'études sur les définitions administratives de la pauvreté, due en partie à l'importance croissante accordée à la recherche appliquée, et en partie au fait que les sciences administratives tendent désormais à être acceptées comme discipline universitaire. Mais les travaux qui n'étudient du phénomène de la pauvreté que le seul aspect défini par l'existence d'un certain programme de transfert de revenu (en espèces, en nature, ou de nature institutionnelle) sont entachés (dans la perspective qui est la nôtre) de deux erreurs classiques. Le premier type d'erreur (erreur I) consiste à inclure dans l'échantillon une fraction de la population qui n'est pas pauvre, et le deuxième (erreur II) à en exclure une fraction de la population pauvre. Les études sur les programmes de sécurité sociale, les aides au logement et les seuils de pauvreté en sont de bons exemples. Les bénéficiaires d'un type ou d'un autre de prestation sociale sont de ce fait même définis comme étant plus pauvres que le reste de la population, ou tout au moins plus pauvres qu'un certain segment de la population par rapport auquel il semble juste ou légitime de juger de leur degré de pauvreté.

Les difficultés s'aggravent lorsqu'il y a interconnexion entre différentes définitions administratives de la pauvreté, ainsi lorsque le seuil de pauvreté ou le « minimum vieillesse » servent également de critères pour l'attribution d'autres prestations sociales, telles que les aides au logement, la gratuité des transports publics ou l'accès prioritaire aux établissements hospitaliers.

A ce stade, nous pouvons nous poser au moins deux séries de questions. En quoi les définitions administratives de la pauvreté éclairent-elles le phénomène de la pauvreté ? Est-ce qu'elles atteignent leur but ? Sinon, comment évaluer les deux types d'erreur précitées pour

les différents programmes d'aide sociale ? Ces programmes sont en principe spécifiquement conçus pour des groupes à haut risque. En d'autres termes, les groupes sélectionnés pour bénéficier de transferts de revenu sont censés comporter un pourcentage plus élevé de personnes en ayant besoin que d'autres groupes comparables. Statistiquement, un groupe de mères célibataires ayant plus d'un enfant risque davantage de ne pouvoir subvenir aux besoins du ménage qu'un groupe correspondant de mères mariées ayant le même nombre d'enfants appartenant aux mêmes tranches d'âge. On peut affiner encore plus la définition administrative de la pauvreté en appliquant au groupe visé un critère de ressources, ce qui réduit le risque d'erreur du type I — mais accroît le risque d'erreur du type II. On peut, pour obtenir une définition encore plus pointue, faire intervenir d'autres critères : handicaps physiques, mentaux ou éducatifs. La liste est ouverte et on peut l'étendre à l'infini. Ces définitions administratives élargies sont implicitement fondées sur des hypothèses concernant les facteurs qui créent ou qui perpétuent la pauvreté. Mais sur quelle base scientifique reposent en fait certaines de ces hypothèses ? Que savons-nous de l'interrelation entre les variables qu'elles intègrent ? Ou sommes-nous enclins à accepter trop facilement comme outil de recherche ces définitions administratives de la pauvreté établies de longue date (dont nous savons fort bien qu'elles sont le fruit de compromis politiques et qu'elles ont été influencées par certains groupes d'intérêts) ?

La deuxième série de questions concerne l'utilité des études axées sur ces définitions administratives pour la recherche sur la pauvreté. On peut les diviser en gros en deux groupes : celles qui portent sur les programmes d'aide sociale en tant que tels, et celles qui sont consacrées aux bénéficiaires de ces programmes. Les premières établissent un lien entre la création des programmes de lutte contre la pauvreté et certains facteurs externes tels que les forces politiques et les partis au pouvoir, une industrialisation et une urbanisation de plus en plus poussées, le rôle croissant de l'Etat et de l'administration, la structure de l'économie nationale, et la manière même dont les idées et les idéologies se propagent d'un pays à l'autre. Dans la mesure limitée où la pauvreté et les problèmes sociaux sont traités

explicitement, on les considère comme des variables dépendantes au deuxième degré. Les études comparatives reposent sur trois types d'hypothèse concernant la pauvreté : elles considèrent soit que les programmes comparés traduisent la pauvreté, soit que la pauvreté est une constante dans les pays étudiés, ou encore que la pauvreté en tant que telle a moins d'influence sur l'élaboration des programmes destinés à la réduire que les autres facteurs précités. Les historiens divergent des politologues et des sociologues quant à la manière dont ils décrivent en détail les conditions de vie des pauvres et dont ils les relient étroitement à la mise en place, au cours des ans, de programmes sociaux bénévoles ou publics (Blom, 1991). Dans les études qui portent sur les bénéficiaires, on prend comme point de départ la définition administrative de la pauvreté dans un programme particulier pour s'interroger sur l'efficacité de ce programme par rapport à son objectif déclaré, sur la nature de ses autres incidences, sur la manière dont les bénéficiaires en tirent parti, et sur les autres types de stratégies à leur disposition. Certaines de ces études se proposent un objectif plus large : elles prennent également en compte la manière dont les interventions sociales influent sur la vie non seulement des personnes présumées pauvres, mais également sur les autres, qui ne sont pas visées par ces interventions, ainsi que sur les institutions sociales et économiques.

Ces programmes d'aide sociale sont en principe destinés à modifier ou à réduire les conséquences de la pauvreté. Comment pouvons-nous théoriquement appréhender ces définitions mouvantes de la pauvreté ? Comment ces programmes nous aident-ils à comprendre les structures causales de la pauvreté, puisqu'ils sont censés contrecarrer certaines forces qui sont à l'origine de la pauvreté ou qui la perpétuent ? Les études sur la pauvreté administrative ont-elles une utilité quelconque pour les pays en développement ? Et est-il possible, à partir d'une compréhension des incidences des programmes sociaux sur la pauvreté, et de la nature changeante du concept de pauvreté, d'élaborer des modèles plus généraux qui ne proposent pas nécessairement aux pays en développement l'Etat-providence de type occidental ni les droits individuels comme objectifs à imiter ? Y a-t-il des ensei-

gnements à tirer aux fins des études comparatives des débuts de l'Etat-providence et de la prédominance des mécanismes du marché avant l'institution des programmes sociaux ? Ou ces leçons sont-elles plutôt de nature stratégique ? En d'autres termes, révèlent-elles comment la pauvreté en vient à figurer à l'ordre du jour des pouvoirs publics et dans quelles circonstances on accorde des droits sociaux aux citoyens ?

La définition visible de la pauvreté

Bon nombre de recherches sur la pauvreté prennent comme point de départ une « définition visible de la pauvreté » : on identifie un groupe ou une catégorie de personnes dont la situation globale présente des caractéristiques telles qu'on les qualifie intuitivement de pauvres. La notion de « culture de la pauvreté » (Lewis, 1964) dérive d'une telle définition, de même que le concept de « sous-société » urbaine (Wilson, 1987). Dans l'un et l'autre cas, la délimitation de la pauvreté est en partie spatiale. Les anthropologues ont étudié la pauvreté rurale, en estimant que telle ou telle zone géographique était plus défavorisée qu'une autre, tandis que les études ont été effectuées auprès des personnes manifestement pauvres pour déterminer leurs stratégies de survie sans qu'il soit nécessaire de définir la pauvreté (Hundeide, 1991).

Les chercheurs ont-ils donc toujours besoin d'une définition précise de la pauvreté ? Dans quels cas une définition visible de la pauvreté suffit-elle ? Dans quels cas n'est-elle qu'un moyen d'éviter les multiples difficultés que l'on rencontre lorsque l'on essaie d'en donner une définition opérationnelle en décidant des variables qui entrent en jeu et en déterminant ce qui distingue les pauvres des autres ? Dans quelle mesure est-il possible de penser à des fins opérationnelles les caractéristiques d'une situation que l'on qualifie intuitivement de pauvreté ? Quel pourcentage de personnes non pauvres une catégorie de la pauvreté spatialement délimitée peut-elle comprendre tout en continuant à être définie comme telle ?

Quel est le degré d'utilité d'une définition visible de la pauvreté pour les études compa-

ratives ? Une définition visible de la pauvreté est-elle plus sensible aux variables propres à telle ou telle culture, du fait que la « visibilité » et « l'intuition » nous ramènent en réalité à la question de savoir si la pauvreté est un concept relatif ? Et dans ce cas, qui doit en juger ? L'opinion générale (Walker, 1987) ? Ou un petit groupe national d'experts créé à cette fin (Turner, 1990) ? Ou bien encore, la situation des habitants des taudis de Bombay ou des membres de la « sous-société » urbaine de Chicago, considérée dans son ensemble, est-elle telle qu'on puisse les classer sans conteste parmi les pauvres ?

On a tenté de définir et de mesurer la « sous-société » urbaine aux Etats-Unis. L'une de ces définitions est formulée en termes de comportement ; d'après cette définition, « les zones de pauvreté extrême peuvent être raisonnablement assimilées à des concentrations de problèmes sociaux : familles ayant une femme à leur tête, adolescents non scolarisés, ménages vivant d'aides sociales, jeunes hommes au chômage » (Ricketts et Sawhills, 1988). Les auteurs d'une étude qui fait le point des recherches sur la « sous-société » américaine soulignent que la durée de la pauvreté, la vieillesse, l'invalidité et les familles dirigées par une femme sont, parmi les variables étudiées, celles qui risquent le plus d'entraîner l'appartenance, pendant un certain temps, à cette sous-société — tout en notant que la pauvreté à vie est assez rare (Ruggles et Marton, 1986). Mais ces variables permettent-elles une comparaison valable entre Bombay et Chicago, dès lors que nous en introduisons d'autres dans l'analyse, telles que les différences dans les structures familiales, le taux de chômage et l'accès aux études ?

Ricketts et Sawhill aussi bien que Ruggles et Marton ont évalué, indépendamment les uns des autres, à un demi-million à deux millions le nombre de personnes que compte la « sous-société » urbaine aux Etats-Unis. Il n'est peut-être pas déplacé de s'interroger sur la visibilité réelle de cette « définition visible » de la pauvreté. Autre question encore plus importante : il est certes nécessaire, pour des raisons administratives et politiques, de mesurer la pauvreté en prenant pour critère de base les droits individuels, mais la recherche comparée, en suivant cette voie, ne s'engage-t-elle pas dans une impasse ?

Les théories de la pauvreté

Il n'existe pas une seule théorie globale ou dominante de la pauvreté, et il n'y en aura sans doute jamais. Toutes les branches des sciences sociales ont élaboré des théories de la pauvreté, et bien que les échanges d'idées et de concepts entre disciplines s'intensifient, certaines de ces théories semblent douillettement installées au sein d'une discipline donnée — ce qui est en partie dû aux outils méthodologiques propres à telle ou telle discipline.

On trouve des théories de la pauvreté aux macro, méso et microniveaux. Elles vont des théories explicatives globales à des théories parcellaires. Elles portent sur la notion générale de pauvreté, sur certains phénomènes que l'on suppose à l'origine de la pauvreté (par exemple, le chômage), sur ses conséquences, sur la vie des pauvres, sur les interventions des pouvoirs publics et sur les stratégies individuelles.

Le tableau est complexe et le devient encore plus lorsque les différentes théories sont désignées et décrites de façon différente à la fois par les chercheurs qui les utilisent et par les autres.

Pour le profane, beaucoup de ces théories, une fois dépouillées du jargon propre à telle ou telle discipline, semblent présenter de nombreux points communs. Pour le spécialiste, certaines acquièrent le statut de paradigme.

Théorie de l'inégalité, théorie de la répartition des ressources, théorie des institutions distributives, théorie de la stratification, théorie des classes, théorie néomarxiste, théorie de la marginalisation, théorie du dénuement relatif, théorie de la déviance, théorie de l'accès aux ressources, théorie des sexes, théorie du changement social, théorie du développement, théorie de la modernisation, théorie de la croissance économique, théorie de la « culture de la pauvreté », théorie des stratégies de survie, telles sont certaines des principales approches adaptées.

Toutes ces différentes approches contribuent à la compréhension de la pauvreté, mais la principale difficulté semble résider dans la création d'un espace intellectuel qui permette d'évaluer plus systématiquement leurs points forts et les points faibles ainsi que les relations qui existent entre elles. Pour y parvenir, avons-nous besoin d'un vocabulaire commun ? Ou avons-nous seulement besoin d'un vocabulaire

plus précis, où les concepts soient définis clairement et où les relations entre les variables soient énoncées avec précision ? Ou bien encore, est-il nécessaire de tout reprendre à zéro au sein de chaque discipline avant de pouvoir trouver, pour procéder à l'examen de ces théories, un terrain de rencontre interdisciplinaire, interculturel et interparadigmatique ?

La notion de pauvreté appartient au fonds affectif et idéologique de nombreux groupes qui se servent du langage pour exprimer les sentiments que leur inspirent les fléaux sociaux. Le langage utilisé par les politiciens, les responsables de la définition et de l'exécution des politiques, le public et les médias, interfère avec la perception que les chercheurs ont de la pauvreté, et son influence au niveau des théories est évidente. Le tableau est tel qu'il est parfois difficile de démêler les faits ou de suivre un débat théorique, car les concepts sont censés faire partie d'un vocabulaire commun, alors qu'en pratique, il n'en est pas nécessairement ainsi. Si c'est là l'une des caractéristiques prédominantes des recherches sur la pauvreté, notre patrimoine culturel fait gravement obstacle à la pensée analytique, et peut-être cela plaide-t-il en faveur de l'élaboration d'un vocabulaire spécifique, ou tout au moins mieux adapté, à l'analyse de la pauvreté.

On pourrait commencer par comparer deux par deux les différentes approches théoriques, et par se demander systématiquement quels sont en fait leurs liens théoriques. Ont-elles des concepts en commun, et ces concepts sont-ils définis de la même manière ? Ont-elles des hypothèses en commun, et ces hypothèses sont-elles formulées de la même manière ? Quels sont les enseignements à tirer des différences observées et sur quelles formulations nouvelles peuvent-ils déboucher ? L'exercice peut paraître fastidieux, mais c'est le seul moyen d'asseoir une théorie sur des bases solides.

Les problèmes commencent à surgir lorsqu'il n'y a pas de corpus théorique unifié, mais seulement quelques concepts fondamentaux, comme c'est par exemple le cas pour les théories du développement (Todaro, 1977, p. 51). Les théories sur la pauvreté ne sont pas seulement douillettement nichées au sein d'une discipline donnée, elles semblent aussi se confiner commodément à certains niveaux analytiques, abordant séparément les problèmes qui

se posent au microniveau, au mésoniveau et au macroniveau. Sorbo démontre par exemple qu'il ne suffit pas d'additionner les comportements de micro-unités pour expliquer la dynamique par laquelle ces micro-unités s'annulent en partie, se détruisent en partie, se stimulent en partie et se renforcent en partie (1987, p. 11). Il n'est pas difficile de trouver d'autres exemples. Comment les théories de la marginalisation assimilent-elles les données sur lesquelles sont fondées les théories des stratégies de survie ? Et comment les théories sur les institutions distributives s'intègrent-elles dans l'approche phénoménologique qui consiste à décrire la vie quotidienne des pauvres et la manière dont la pauvreté est vécue ?

Déterminer les liens théoriques qui existent entre différents niveaux d'analyse : tel est incontestablement l'un des principaux défis que devra relever la recherche à l'avenir.

Les conséquences de la pauvreté

La pauvreté est un terme collectif qui recouvre un ensemble hétéroclite de phénomènes découlant de forces spécifiées ou non (et dont la nature est diversement appréciée selon les théories). D'une part, la pauvreté a pour les individus et les ménages des conséquences dramatiques, dont la gamme a été décrite en détail par des écrivains et des spécialistes des sciences sociales. D'autre part, la pauvreté a pour la collectivité et la société des conséquences qui, à leur manière, sont tout aussi dramatiques. La pauvreté menace assurément la stabilité et le tissu social des pays en développement. A Sri Lanka, on avait prévu que la réduction des aides sociales — déjà bien maigres, mais indispensables — décidée à la suite de l'intervention du Fonds monétaire international entraînerait des troubles sociaux (Rupesinghe, 1986). Constat encore plus étonnant : les conséquences de la pauvreté menacent également l'un des pays les plus riches du monde, les Etats-Unis, où le problème le plus grave est la manière dont la diffusion d'une culture propre à la « sous-société » sape la capacité de production du pays, la vie familiale, l'intégration sociale et, en dernier ressort, la stabilité politique (Peterson, 1991, p. 9).

En 1973, Herbert Gans a rédigé une étude

sur les fonctions de la pauvreté, qui a suscité un vaste débat. Malheureusement, ce débat a été centré sur le fonctionnalisme plutôt que sur la pauvreté. Si l'on dépasse l'approche fonctionnaliste, on peut très bien voir, dans les quinze séries de fonctions décrites par Gans, autant de conséquences de la pauvreté.

Dans son étude, Gans établit une relation théorique très étroite entre les pauvres et les autres sections de la population. L'idée générale, c'est que la pauvreté contraint ceux qui en sont victimes à se livrer, faute d'autres possibilités, à certaines activités — ce qui évite aux autres sections de la population d'avoir à le faire ou leur confère certains avantages qu'ils n'auraient pu obtenir autrement. Etant donné la structure socio-économique actuelle des pays développés, certaines de ces activités sont nécessaires au bon fonctionnement de la société. Elles peuvent parfois être considérées comme symboliques, et peuvent revêtir différentes valeurs dans différents pays. Dans d'autres cas encore, elles servent à distinguer les pauvres des autres. Ainsi, les pauvres seront vraisemblablement employés à des tâches salissantes et subalternes auxquelles les autres sections de la population répugnent. En général, ces emplois sont aussi mal payés. Les pauvres achèteront plus vraisemblablement des biens d'occasion et des aliments de qualité médiocre, ce qui contribue à prolonger la durée de vie de ces produits. Les pauvres auront plus vraisemblablement recours à des médecins, à des juristes et à des enseignants de second choix auxquels les autres secteurs de la population hésitent à s'adresser — et auxquels ils confèrent, ce faisant, une utilité professionnelle accrue. Du fait de leur impuissance politique, les pauvres sont les victimes toutes désignées de processus de changement économique et social tels que la rénovation des centres urbains et l'industrialisation. Sur le plan symbolique, les pauvres contribuent à légitimer les normes dominantes en fournissant des exemples de conduites déviantes. Ils font également fonction de soutien et d'opposition symbolique à différents groupes politiques sans participer effectivement à la politique et sans qu'on leur demande leurs préférences. Le fait même de différencier les pauvres des autres secteurs de la population contribue à sauvegarder le statut des non-pauvres. Et les enfants des pauvres seront plus probablement les

perdants du système éducatif et du marché du travail, ce qui assure la réussite et la mobilité sociale d'un nombre relativement plus élevé de membres des autres sections de la population.

Townsend conclut son étude monumentale sur la pauvreté par six recommandations concernant les mesures à prendre pour lancer un assaut efficace contre la pauvreté. Les deux premières ont trait à l'abolition de la richesse excessive et à la suppression des revenus trop élevés (1979, p. 926). L'accent est ainsi placé non plus sur les pauvres mais sur les non-pauvres et sur les incidences du mode de vie des riches sur la définition de la pauvreté et sur la vie des pauvres.

L'analyse des conséquences de la famine à laquelle s'est livré Sen a montré clairement les menaces que la pauvreté fait peser sur les non-pauvres, et l'intérêt qu'ont ces derniers à éviter une pauvreté excessive des masses (1982).

Cohen a élaboré un indice de satisfaction des besoins fondamentaux dans lequel il a incorporé un « indice de gaspillage » destiné à mesurer la consommation superflue (1986, p. 111). L'attention se porte ainsi sur ceux qui ont les moyens d'être des consommateurs, étant sous-entendu qu'une consommation excessive intervient aux dépens de ceux auxquels ces moyens font défaut.

Il y a lieu ici de poser un certain nombre de questions. Tout d'abord, la recherche, à ce stade, est-elle plus fructueuse lorsqu'elle porte sur les conséquences sociales de la pauvreté — plutôt que sur ses conséquences individuelles ? Quelle est la relation empirique entre ces deux types de conséquences ? Jusqu'où les théories de la pauvreté peuvent-elles nous mener lorsque l'accent est mis sur ses conséquences sociales ?

Deuxièmement, et toujours à ce stade de la recherche, les études sur les non-pauvres sont-elles plus utiles que les recherches sur les pauvres ? Est-il possible d'étudier les uns sans étudier les autres ? Et jusqu'où les théories de la pauvreté peuvent-elles nous mener lorsque l'accent est mis sur les non-pauvres ? Dans cette perspective, on peut aller encore plus loin en prenant comme unités d'analyse non plus certains secteurs de la population, mais des nations, de façon à mettre en lumière l'imbrication qui existe entre pays pauvres et

pays non pauvres, l'étude de ces derniers s'intégrant ainsi naturellement aux recherches sur la pauvreté dans le monde.

Un troisième type de questions porte sur les différentes conséquences de la pauvreté. Quelles sont les plus importantes ? Pour qui sont-elles importantes ? Et dans quel cadre juge-t-on de leur importance ? Des hommes et des femmes, ce sont les secondes que l'extrême pauvreté frappe le plus durement (Rose, 1986 ; Cass, 1988) et, de toutes les tranches d'âge, ce sont les enfants et les personnes âgées qui en souffrent le plus (Cass, 1989) ; mais dans certains pays, ces catégories sont celles qui contribuent le moins au secteur économique structuré ; elles représentent donc essentiellement une perte en ressources humaines dans les économies où la main-d'œuvre est excédentaire.

Nous avons dressé jusqu'à présent un tableau relativement simple de la situation. Afin de nous attacher aux questions fondamentales, nous avons laissé de côté l'ensemble du débat sur la façon dont les conséquences de la pauvreté en deviennent l'une des causes, en renforçant les conséquences s'ajoutant aux multiples facteurs qui la génèrent et la perpétuent dans les familles, la communauté, l'ensemble de la société et peut-être également, d'une génération à l'autre (Shlonsky, 1987).

Il semble que nous soyons confrontés à un double problème ; il nous faut démêler d'une part la complexité d'une multitude de conséquences diverses et interdépendantes, et d'autre part la multiplicité des interprétations que donnent de ces conséquences les différentes approches théoriques.

Remarques finales

Le chercheur qui étudie la misère des autres se trouve toujours dans une situation où la frontière entre ce qui est éthique et ce qui ne l'est pas est extrêmement ténue². Dans certains pays en développement, la pauvreté est extrême, et l'ampleur, la complexité et l'imbrication des problèmes des pays en développement sont telles que même un effort massif de recherche ne servirait probablement pas à grand-chose. Est-il juste de s'attacher à des questions théoriques alors qu'il y a tant à faire ? Des recherches appliquées, centrées sur

des problèmes immédiats, seraient-elles une option plus appropriée pour les chercheurs ?

On sait que des spécialistes des sciences sociales ont été fortement impliqués dans des programmes d'aide aux pays en développement. Mais les analyses et ces outils conceptuels se sont révélés inadéquats, théoriquement aussi bien que politiquement (Calderon et Piscitelli, 1990). Si la science sociale théorique a été trop faible de fournir des conseils de valeur, alors il serait mieux de formuler des théories plus adéquates avant de passer à l'action.

On connaît l'interventionnisme notoire des acteurs « extérieurs » : politiciens, administrateurs, représentants des institutions internationales, des organisations bénévoles, et médias. Tous insistent pour avoir des réponses rapides, pour disposer d'un petit nombre de variables susceptibles d'être manipulées politiquement, et pour qu'on leur fournisse une analyse simplifiée d'accès facile. Chacun d'entre eux offre une récompense, en nature ou en espèces. Cette attitude est compréhensible, et ces acteurs extérieurs ne font que leur travail, mais les pressions qu'ils exercent vont à l'encontre de l'investissement intellectuel à long terme que semble exiger la recherche sur la pauvreté.

Dans le présent article, nous avons évité de débattre de politiques ou de stratégies spécifiques de lutte contre la pauvreté, telles que les interventions des pouvoirs publics et

divers programmes destinés à la réduire. La confusion qui caractérise une grande partie de la recherche est due au fait que les stratégies ont été choisies a priori. Il faudrait plutôt s'attacher à comprendre la théorie qui sous-tend le choix de telle ou telle stratégie, à déterminer le type de données empiriques sur lesquelles cette théorie est fondée, à voir comment la pauvreté y est définie et comment cette définition est traduite en termes opérationnels. Si l'on estime qu'une stratégie a réussi, l'objectif majeur consiste à déterminer les paramètres en fonction desquels on mesure ce succès, et à préciser le cadre dans lequel s'inscrit cette réussite.

Nous avons choisi de poser des questions plutôt que d'essayer d'y répondre. N'étant pas spécialiste des recherches sur la pauvreté, l'auteur a abordé le problème dans la perspective plus vaste des sciences sociales en général. L'inconvénient de cette démarche est évident. Elle permet en revanche à celui qui l'adopte, libre de toute allégeance à un paradigme ou à une approche méthodologique donnés, de faire preuve du recul de l'observateur qui ne prend pas parti. Car, en matière de recherche sur la pauvreté comme dans beaucoup d'autres domaines, c'est peut-être l'approche multiparadigmatique qui s'avèrera en fin de compte la plus viable.

Traduit de l'anglais

* L'auteur tient à remercier le Social Policy Research Centre, de l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud, Sydney (Australie), qui lui a permis d'avoir accès à ses locaux et à sa bibliothèque, et où elle a trouvé des collègues qui ne lui ont pas ménagé une aide généreuse au cours de la rédaction de cet article. Celui-ci a servi de base à un atelier sur l'avenir de la recherche internationale sur la pauvreté, tenu en septembre 1991 à Bergen (Norvège). Un réseau de spécialistes des recherches comparatives sur la pauvreté est en train de se constituer. Les lecteurs que cela intéresse peuvent s'adresser, pour tout renseignement complémentaire, à Stephen Mills, Secrétaire général adjoint du Conseil international des sciences sociales (CISS), Maison de l'UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15 (France).

Notes

1. Je ne soulève pas ici la difficile question de l'utilisation du « pays » comme unité d'analyse dans les études comparatives. Voir Henry Teune, « Comparing Countries : Lessons Learned », in : E. Øyen (dir. publ.), *Comparative*

Methodology, Theory and Practice in International Social Research, Sage, 1990.

2. CROP est en train de préparer un colloque sur des questions éthiques qui se posent sur la

recherche sur la pauvreté, et cherche à créer un climat dans lequel des chercheurs des pays pauvres puissent participer de façon symétrique avec des chercheurs des pays riches.

Références

ANDERSEN, J. ; HENRIKSEN, J. ; LARSEN, J.E. ; ABRAHAMSEN, P. 1987. *Fattigdommens sociologi*. Sociologisk Institut, Université de Copenhague.

ANDERSEN, John ; LARSEN Jorgen Elm. 1989. *Fattigdom i velfærdsstaten*. Samfundslitteratur, Copenhague.

ATKINSON, A.B. 1984. *The Economics of Inequality*. Oxford University Press.

—. 1989. *Poverty and Social Security*. Harvester Wheatsheaf.

—. 1990. « Comparing poverty rates internationally : Lessons from recent studies in OECD countries ». Suntory-Toyota International Centre for Economics and Related Disciplines, London School of Economics.

BLOM, Ida. 1991. Rapport oral sur les études sur le veuvage en Norvège.

BROWN, Joan C. (dir. publ.). 1984. *Anti-Poverty Policy in the European Community*. Policy Studies Institute, Londres.

CALDERON, Fernando ; PISCITELLI, Alejandro. 1990. « Paradigm Crisis and Social Movements : A Latin American Perspective ». In : E. Øyen, 1990.

CASS, Bettina. 1988. « The feminization of poverty ». In : Caine, B. ; Grosz, E.A. ;

Lepervanche, M. de (dir. publ.). *Crossing Boundaries — Feminisms and the Critique of Knowledges*. Allen & Unwin.

—. 1989. « Children's poverty and labour market issues : confronting the causes ». In : Edgar, D. ; Keane, D. ; McDonald, P. (dir. publ.). *Child Poverty*. Allen & Unwin.

COHEN, Suleiman. 1986. « A Comparative Study of Needs and Their Satisfaction. *Bulletin European Association of Development Research and Training Institute*. 1^{er} juin.

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. 1988. *Notre avenir à tous* (Le Rapport Brundtland). Montréal (CDN), Editions du Fleuve.

DEAN, Mitchell. 1991. *The Constitution of Poverty : Toward a Genealogy of Liberal Governance*. Routledge, Londres.

DONNISON, David. 1988. « Defining and Measuring Poverty. A Reply to Stein Ringen ». *Journal of Social Policy*. N° 17, 3, pp. 367-374.

DUNCAN, Greg. J. et al. 1984. *Years of Poverty. Years of Plenty*. Université du Michigan.

FERGE, Z. ; MILLER S.M. (dir. publ.). 1987. *Dynamics of Deprivation*. Gower, Londres.

FLIK, Robert J. ; VAN PRAAG, Bernard M.S. 1990. *Subjective Poverty Line Definitions*. Université Erasmus, Rotterdam.

GANS, Herbert. 1973. « The Positive Functions of Poverty ». *American Journal of Sociology*. N° 78, 2.

GEORGE, Vic. 1988. *Wealth, Poverty and Starvation. An International Perspective*. St. Martin's Press, New York.

GERMANI, Gino. 1980. *Marginality*. Transaction Books.

HAGENAARS, Aldi M. 1989. *The Perception of Poverty*. Socialforskningsinstituttet, n° 29, Copenhague.

HANSEN, Erik Jørgen. 1978. *Fordelingen av levekarene*. Bd. 1. Socialforskningsinstituttet, Copenhague.

—. 1978. *The Concept and Measurement of Poverty*. Socialforskningsinstituttet, Copenhague.

HAVEMAN, Robert. 1986. « The War on Poverty and Social Science Research, 1965-1980 ». *Research Policy*. N° 15, pp. 53-65.

HENRICHSEN, Kristofer. 1990. *Den internasjonale fattigdomsforskningen. Et potensial for norsk forskning og sosialpolitikk ? Helseog sosialpolitikk*, Université de Bergen.

- HENRY, Paul-Marc (dir. publ.). 1990. *Pauvreté, progrès et développement*. L'Harmattan, UNESCO.
- HUNDEIDE, Karsten. 1991. « The World of Slum-Dwellers ». Manuscrit, Université de Bergen.
- KOHT NORBYE Ole David (dir. publ.). 1990. *Bangladesh Faces the Future*. The University Press Limited, Dhaka.
- LANE, J.E. 1990. « Data Archives as Instruments for Comparative Research ». In : E. Øyen, 1990.
- LEIBFRIED, Stefan. 1991. « Comments on the paper "Young workers in Germany" par Franz Hiss et al. ». Paris.
- . 1991. « Towards a European Welfare State ? On the Integration Potentials of Poverty regimes in the EC ». Version provisoire, Université de Brême.
- LEWIS, Oscar. 1964. *les enfants de Sanchez*. Gallimard.
- LIND, Niels. 1991. *Safety Management and Social Progress*. Institute for Risk Research, Université de Waterloo.
- Laginkomstutredningen. 1971. Arbetsgruppen för laginkomstfragor, Stockholm.
- MARSHALL, T.H. 1964. *Class, Citizenship and Social Development : Essays*. Doubleday, New York.
- . 1981. « Poverty or Deprivation ? ». *Journal of Social Policy*. N° 10, 1, pp. 81-87.
- Myrdal Gunnar. 1971. *The Challenge of World Poverty. A World Anti-Poverty Program in Outline*. Vintage Books, New York.
- Nou 1976 : 28. Levekarsundersokelsen. Sluttrapport.
- OIT. 1990. *Bulletin des statistiques du travail*.
- ØYEN, Else (dir. publ.). 1986. *Comparing Welfare States and Their Futures*. Gower.
- . 1990. *Comparative Methodology. Theory and Practice in International Social Research*. Sage.
- La perception de la pauvreté en Europe en 1989*. 1990. Eurobaromètre. Commission des communautés européennes.
- PETERSON, Paul E. 1991. « The Urban Underclass and the Poverty Paradox ». In : Jencks, Christopher ; Peterson, Paul E. *The Urban Underclass*. Brookings, Washington DC, pp. 3-27.
- PIACHAUD, D. 1987. « Problems in the Definition and Measurement of Poverty ». *Journal of Social Policy*. N° 16, 2, pp. 147-164.
- RAINWATER, Lee. 1990. « Poverty and Equivalence as Social Constructions ». Working Paper 55, Luxembourg Income Study, août.
- Rapport mondial sur le développement humain 1991*. 1991. Programme des Nations Unies pour le développement, Paris, Economica.
- RICKETTS, Erol R. ; SAWHILL, Isabel V. 1988. « Defining and Measuring the Underclass ». *Journal of Policy Analysis and Management*. N° 7, 2, pp. 316-325.
- RINGEN, Stein. 1988. « Direct and Indirect Measures of Poverty ». *Journal of Social Policy*. N° 17, 3, pp. 351-365.
- ROACH, J.L. ; ROACH J.K. (dir. publ.). 1972. *Poverty*. Penguin.
- ROSE, Hilary. 1986. « Women and the Restructuring of the Welfare State ». In : E. Øyen. *Op. cit.*
- RUGGLES, Patricia. 1990. *Drawing the Line. Alternative Poverty Measures and Their Implications for Public Policy*. The Urban Institute Press, Washington.
- . ; MARTON, William P. 1986. « Measuring the Size and Characteristics of the Underclass : How Much Do We Know ? ». Document ronéotypé, The Urban Institute, Washington DC.
- RUPESINGHE, Kumar. 1986. « The Welfare State in Sri Lanka ». In : E. Øyen. *Op. cit.*
- SAUNDER, Peter. 1991. « An Ever Rising Tide ? Poverty in Australia in the Eighties ». In : Kearney, C. ; Mahoney, G. (dir. publ.). *The Australian Economy under Labor*.
- . ; WHITEFORT, Peter. 1989. « Measuring Poverty : A Review of the Issues ». Economic Planning Advisory Council, Australian Government Publishing Service, Canberra.
- SEN, A. 1982. *Poverty and Famines. An Essay on Entitlements and Deprivation*. Oxford University Press, Londres.
- . 1983. « Poor, relatively speaking ». *Oxford Economic Papers*. N° 35, pp. 153-169.
- . 1985. « A sociological approach to the measurement of poverty : A reply to professeur Peter Townsend ». *Oxford Economic Papers*. N° 37, pp. 669-675.
- SHLONSKY, Hagith. 1987. « Selection into Poverty : A Re-examination of the Intergenerational Cycle of Poverty ». In : Ferge, Z. ; Miller, S.M., *Op. cit.*
- SMEEDING, Timothy M. ; O'HIGGINS, Michael ; RAINWATER, Lee (dir. publ.). 1990. *Poverty, inequality and income distribution in comparative perspective : the Luxembourg Income Study (LIS)*. Urban Institute Press, Washington.

- SMITH, D. 1984. « Les textes comme instruments de l'organisation sociale ». *Revue internationale des sciences sociales*. N° 99, pp. 59-75.
- SORBO, Gunnar. 1987. *Has the World Bank Abandoned its Focus on Poverty Alleviation ?*. Centre for Development Studies, Université de Bergen.
- TENDULKAR, Suresh D. 1982. *Strategies for Reducing Economic Inequalities and Alleviating Poverty. An Indian Perspective*, Delhi School of Economics.
- TEUNE, H. 1990. « Comparing Countries : Lessons Learned ». In : E. Øyen. *Op. cit.*
- TITMUSS, Richard M. 1968. *Commitment to Welfare*. Allen and Unwin, Londres.
- TADARO, M.P. 1977. *Economics for a Developing World*. Longman.
- TOWNSEND, P. 1979. *Poverty in the United Kingdom. A survey of household resources and standards of living*. Penguin.
- . 1985. « A sociological approach to the measurement of poverty — A rejoinder to professor Amartya Sen ». *Oxford Economic Papers*. N° 37, pp. 659-668.
- . 1987. « Deprivation ». *Journal of Social Policy*. 16, 2, pp. 125-146.
- TURNER, Ralph H. 1990. « A Comparative Content Analysis of Biographies ». In : E. Øyen. *Op. cit.*
- VEIT-WILSON, J.H. 1987. « Paradigms of Poverty : A Rehabilitation of R.S. Rowntree ». *Journal of Social Policy*. 15, 1, pp. 69-99.
- WALKER, R. 1987. « Consensual Approaches to the Definition of Poverty : Towards an Alternative Methodology ». *Journal of Social Policy*. N° 16, 2, pp. 213-226.
- WEARING, Michael. 1989. *The Documentation of the Poor : surveillance and control in the welfare agencies*. Thèse de doctorat (Ph. D.), Université de la Nouvelle-Galles du Sud, Australie.
- WEINBERG, Daniel H. 1985. *A Poverty Research Agenda for the Next Decade*. Université de Wisconsin-Madison.
- WILKINSON, R.G. « Class Mortality Differentials, Income Distribution and Trends in Poverty 1921-1981 ». *Journal of Social Policy*. N° 18, 3, pp. 307-335.
- WILSON, William Julius. 1987. *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. University of Chicago Press.